


REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 11/12/2023
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 11/12/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 12/11/12/2023 
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20231204-2023DEC04_1511-DE Avenants

DEPARTEMENT
DU GERS

ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

16

Séance Publique ordinaire du **4 décembre 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 24 novembre 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie COUDERC
M. Loïc DÉANGLES
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. Marc DUGROS
M. André GALOIX
Mme Marie-Hélène LAGARDERE
M. François-Xavier ROUX

Ont donné procuration :

Mme Sylvie COUDERC à M. Pascal ANDRADA
M. Loïc DÉANGLES à M. Joël VAN DEN BON
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. Marc DUGROS à M. Julien PELLICER
M. André GALOIX à Mme Christiane PREVITALI
Mme Marie-Hélène LAGARDERE à M. Jean-Yves DELACOSTE
M. François-Xavier ROUX à M. Xavier BALLENGHIEN

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Frank GOBBATO

Objet : Projet Art et Environnement – Proposition d'avenant - entreprise CARRERE SAS et proposition de contrat de cession

RAPPORTEUR : Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

Madame l'adjointe au maire rappelle que par délibération en date du 18 septembre 2023, le conseil municipal a dévolu les marchés suivants :

- le lot 1 - VRD à l'entreprise Carrère , pour un montant HT de 139 792 €,
- le lot 2 - Espaces Verts à l'entreprise So Paysage, pour un montant HT de 80 049,10 € et 7 500 € de PSE pour l'arrosage automatique en gouttes à gouttes.

Or, il s'avère que :

- d'une part, compte tenu du résultat des études de sol impliquant des fondations spéciales pour réaliser la rampe d'accès nord, il est proposé de supprimer ce poste pour un montant de 36 714 HT,

- et d'autre part des ajustements sur la réalisation de l'œuvre par les artistes (mise en valeur des veines d'eau au travers de la végétation et des puits récemment découverts) ont induit des conséquences sur le marché de l'entreprise CARRERE pour un montant de + 36 700 € HT

Aussi, Madame l'adjointe au Maire propose d'établir un avenant n°1 à l'entreprise CARRERE d'un montant final de - 14 € HT portant le marché total à 139 778 € HT.

Par ailleurs, elle informe l'assemblée qu'il convient de signer un contrat de cession de droits d'auteur avec les Artistes, qui précise les conditions d'exploitation de l'Œuvre ainsi que les conditions de rémunération. Le document est proposé en annexe.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver l'avenant n°1, d'un montant final de – 14 € HT, portant ainsi le marché total à 139 778 € HT, avec l'entreprise CARRERE, tel qu'annexé,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant,
- d'approuver le contrat de cession de droits d'auteurs avec les Artistes Nathalie Brevet et Hughes Rochette,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit contrat, annexé à la présent délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Frank GOBBATO



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 11 DEC. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 11 DEC. 2023